

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire de septembre, tenue le lundi 18 septembre 2023 à 20 h 00, à la salle Fleur de Lys, au 28, 2<sup>e</sup> Rue Nord à Béarn.

### **Présences :**

M. Luc Lalonde, maire  
Mme Sonia Beauregard, conseillère  
Mme Céline Lepage, conseillère  
M. Daniel Parent, conseiller  
M. Mario Ouellet, conseiller  
M Rock Arpin, conseiller

### **Absence :**

M. Luc Turcotte, conseiller

### **Autre présence:**

Mme Lynda Gaudet, directrice générale et greffière-trésorière

---

## ORDRE DU JOUR

1. Reprise de séance
  2. Affaires en cours
    - 2.1. Projet RSGE
    - 2.2. Minigym
  3. Ressources humaines
    - 3.1. Fin d'emploi
  4. Report de réunion
  5. Période de questions
  6. Levée de la réunion
- 

### **1. REPRISE DE SÉANCE**

À 20 h 05 heures, le maire constate le quorum et déclare la reprise de l'assemblée.

### **2. AFFAIRES EN COURS**

#### **2.1. PROJET RSGE**

2023-09-203

#### **Travaux d'aménagement - Avenant 2**

**Considérant** que par la résolution 2023-08-170 ce conseil autorisait une banque additionnelle de 50 heures à Construction Bellehumeur inc. pour les travaux d'aménagement du service de garde en milieu communautaire;

**Considérant** que l'entrepreneur a dépassé, de 31 heures, le nombre total d'heures autorisées;

**En conséquence**, il est proposé par Céline Lepage et résolu que ce conseil autorise le paiement des 31 heures additionnelles à Construction Ghislain Bellehumeur inc. et affecte au paiement une partie du surplus non accumulé.

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

### 2.2. MINIGYM

Nous avons reçu le prix pour la cloison mobile. Le projet sera déposé à la MRC pour financement dans le FRR.

### 3. RESSOURCES HUMAINES

#### 3.1. FIN D'EMPLOI

2023-09-204

#### Entente de fin d'emploi – dossier de l'employé numéro 13-0011

**CONSIDÉRANT** que l'Employé numéro 13-0011 a indiqué à la Municipalité qu'il n'était pas confortable dans l'exécution de ses fonctions, notamment quant à l'ampleur de la tâche;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a constaté que l'Employé ne rencontrait pas les exigences du poste;

**CONSIDÉRANT** qu'après discussions entre les parties, celles-ci ont convenu de régler à l'amiable la fin d'emploi de l'Employé, et ce, sans admission ni reconnaissance de responsabilité de part et d'autre;

**CONSIDÉRANT** qu'en contrepartie de l'exécution par la Municipalité de ses obligations prévues à l'entente de fin d'emploi à intervenir, l'Employé renoncera à tout recours à l'encontre de la Municipalité en lien avec ladite fin d'emploi;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Luc Lalonde et appuyé par Sonia Beauregard,

Et résolu que ce Conseil, quant à la fin d'emploi de l'Employé numéro 13-0011, approuve l'entente de fin d'emploi qui sera proposée à l'Employé numéro 13-0011, et autorise le Maire à signer le document de Transaction et Quittance.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

*Le conseiller Daniel Parent quitte la réunion à 20 h49.*

### 4. REPORT DE RÉUNION

2023-09-205

#### Réunion d'octobre 2023– Changement de date

**Considérant** qu'il y a lieu de reporter la réunion régulière du mois d'octobre 2023;

**En conséquence**, il est proposé par Mario Ouellet et résolu :

- que la réunion régulière prévue le lundi 2 octobre est reportée à la même heure le jeudi 5 octobre 2023

- qu'un avis public à cet effet soit publié.

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

### 6. LEVÉE DE LA RÉUNION

2023-09-206

Il est proposé par Sonia Beauregard et résolu que la présente session soit levée à 20 h 51.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale greffière-très.

« Je, Luc Lalonde, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Maire